

Stomatologia 20.1 Règles de facturation et de remboursement des actes dentaires (CCAM)



Zasady rozliczania i refundacji zabiegów stomatologicznych (CCAM)

<https://app.colanguage.com/pl/francuski/dialogi/facturacion-et-reimbursement>

1. Obejrzyj wideo i odpowiedz na powiązane pytania.

Wideo: https://www.youtube.com/watch?v=02EflyPW_1l&start=98&end=243

CCAM	(CCAM)	Phase non chirurgicale	(Faza niechirurgiczna)
Bien cadrer	(Dobre ustawnienie kadru)	Phase chirurgicale	(Faza chirurgiczna)
Prise en charge	(Opieka)	Maintenance à long terme	(Długoterminowe utrzymanie)
Affection de longue durée	(Przewlekła choroba zaliczana do długotrwałych schorzeń)	Traitements immunomodulateur	(Leczenie immunomodulujące)
ALD	(ALD)	Coordination avec le médecin traitant	(Koordynacja z lekarzem prowadzącym)
Soins parodontaux	(Opieka periodontyczna)	Maladies parodontales	(Choroby przypębia)
Soins couverts par la Sécurité sociale	(Zabiegi objęte ubezpieczeniem społecznym)	Maladies systémiques inflammatoires	(Przewlekłe zapalne choroby ogólnoustrojowe)
Sécurité sociale	(Zabezpieczenie społeczne)	Traitements parodontal	(Leczenie periodontologiczne)
Remboursements	(Refundacje)	Récidive d'événements cardiovasculaires	(Nawroty zdarzeń sercowo-naczyniowych)
Recommandations européennes	(Zalecenia europejskie)	Infarctus	(Zawał)
Stade de la maladie	(Stopień zaawansowania choroby)	AVC	(Udar)
Gestes techniques	(Zabiegi techniczne)	Maladies chroniques	(Choroby przewlekłe)
Accompagnement du patient	(Wsparcie pacjenta)		

- Quels patients bénéficient de spécificités de prise en charge pour les soins parodontaux ?
 - Les patients diabétiques en affection de longue durée
 - Les enfants uniquement
 - Les patients en bonne santé générale
 - Tous les patients sans distinction
- Comment les soins parodontaux sont-ils pris en charge dans ce contexte ?
 - Par un remboursement intégral de la Sécurité sociale sans codage
 - Sans code officiel, seulement par facture
 - Par un seul code commun à tous les soins dentaires
 - Par des codes spécifiques de la CCAM
- Que comprend la prise en charge des soins parodontaux ?
 - Seulement un traitement médicamenteux sans suivi
 - Uniquement une intervention chirurgicale en milieu hospitalier
 - Des phases non chirurgicales, parfois chirurgicales, et une maintenance à long terme
 - Un contrôle d'hygiène unique sans suivi

4. Pourquoi les soins parodontaux peuvent-ils être remboursés pour certains patients chroniques ?

- a. Parce qu'un traitement parodontal peut réduire le risque de récidive d'événements cardiovasculaires
- b. Parce que la coordination avec le médecin traitant n'est jamais nécessaire
- c. Parce que tous les soins dentaires sont systématiquement gratuits
- d. Parce que les maladies parodontales n'ont aucun lien avec la santé générale

1-a 2-d 3-c 4-a

2. Przeczytaj dialog i odpowiedz na pytania.

Règles de facturation et remboursement

Zasady fakturowania i refundacji

L'assistant: Première règle : l'acte « Consultation » ne peut jamais être facturé avec un autre acte le même jour.

(Pierwsza zasada: czynność «Consultation» nigdy nie może być rozliczana razem z innym zabiegiem tego samego dnia.)

La dentiste: Donc si je fais un composite ou une radio, je ne peux pas ajouter la consultation ?

(Czyli jeśli wykonam wypełnienie kompozytowe lub zdjęcie rentgenowskie, nie mogę doliczyć konsultacji?)

L'assistant: Exactement. Deuxième règle : le détartrage, c'est deux lignes maximum tous les six mois.

(Dokładnie. Druga zasada: skaling – maksymalnie dwie pozycje co sześć miesięcy.)

La dentiste: Et si je fais les deux arcades en une seule séance ?

(A jeśli wykonam obie łuki w jednej sesji?)

L'assistant: Vous enregistrez un seul acte pour les deux arcades, mais la deuxième arcade est facturée à moitié prix.

(Rejestruje Pani jedną czynność dla obu łuków, ale druga łuk jest fakturowany po połowie ceny.)

La dentiste: Les 50 %, ça s'applique aussi à d'autres soins ?

(Te 50% obowiązuje też przy innych zabiegach?)

L'assistant: Oui, pour les extractions et les radiographies faites le même jour : la première est à 100 %, les suivantes à 50 %.

(Tak, przy ekstrakcjach i zdjęciach wykonanych tego samego dnia: pierwsze w 100%, kolejne po 50%).)

La dentiste: Et quels sont les actes remboursés par l'Assurance Maladie ?

(A które czynności są refundowane przez Assurance Maladie?)

L'assistant: Les extractions, les composites, les endodonties, le détartrage et les radios : périapicale, panoramique, cone beam s'il y a un foyer infectieux.

(Ekstrakcje, wypełnienia kompozytowe, leczenie endodontyczne, skaling oraz zdjęcia: przyżebowe, panoramiczne i cone beam, jeśli występuje ognisko zakażenia.)

La dentiste: Et les actes non remboursés ?

(A czynności, które nie są refundowane?)

L'assistant: La parodontologie (sauf en cas d'ALD comme le diabète), les implants, les actes esthétiques, la désobturation endodontique et le recellement ou la dépose de couronne ou de bridge.

(Periodontologia (poza przypadkami ALD, np. cukrzycy), implanty, zabiegi estetyczne, reendodoncja oraz ponowne osadzenie albo usunięcie korony czy mostu.)

1. Que se passe-t-il pour la facturation si la dentiste fait une consultation et un composite le même jour ?
 - a. Elle facture seulement la consultation.
 - b. Elle facture la consultation et le composite ensemble.
 - c. Elle ne peut pas facturer la consultation en plus du composite ou de la radio.
 - d. Elle peut facturer la consultation avec un dépassement d'honoraires.
2. Quels actes sont indiqués comme non remboursés par l'Assurance Maladie ?
 - a. Les extractions, les composites et le détartrage.
 - b. Les actes de parodontologie (sauf ALD comme le diabète), les implants et les actes esthétiques.
 - c. Toutes les couronnes, y compris les couronnes sur implant, sont remboursées à 100 %.
 - d. Les radios panoramiques et le cone beam en cas de foyer infectieux.

1-c 2-b

3. Quels matériaux et actes prothétiques sont éligibles au dispositif 100 % Santé dentaire et comment les distinguez-vous des paniers à reste à charge modéré ou libre ?

1. <https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/materieieux-actes-prothetiques-100-sante-dentaire>